

Paris, le 13 juin 2022

Le Recteur de la région académique Île-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités de Paris

- Vu le décret n° 90-426 du 22 mai 1990 relatif aux dispositions applicables aux conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du Ministre chargé de l'Éducation
- Vu l'arrêté du 14 juin 1990 relatif aux commissions académiques consultatives compétentes à l'égard des conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du Ministre chargé de l'Éducation
- Après consultation de la commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue du 10 juin 2022.

ARRÊTÉ

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de conseillers en formation continue pour l'année scolaire 2022/ 2023 :

BAICHOU Malika	Salariée du secteur privé
BENOITON Florence	Chargée d'orientation et d'insertion – Académie de Créteil
BRÉMONT Sophie	Professeure des écoles classe normale – Académie de Paris
CHARTOL Mahalia	Salariée du secteur privé
COHEN SOLAL Sylvie	CFC faisant fonction – GRETA METEHOR
GÉRARD Isabelle	Professeure des écoles classe normale – Académie de Créteil
GRICOURT Stéphanie	Demandeur d'emploi
LAURIAU Aurélie	Professeure des écoles classe normale – Académie de Paris
LENZI Virginie	Professeure certifiée – Académie de Créteil
MAUNIER MILGRAM Christine	Professeure certifiée – Académie de Nantes
MOUHOUAB Abbas	Titulaire PLP – Académie de Versailles
NOUEL Marie-Annick	Coordonnatrice pédagogique – GRETA Hauts de Seine
RESSENCOURT Lucille	Coordonnatrice pédagogique – GIP FCIP Créteil
ROLLIN Laurence	Professeure des écoles classe normale – Académie de Paris
VARSAMIS Hélène	Professeure des écoles classe normale – Académie de Versailles
WIGISHOFF Michelle	PLP classe normale – Académie de Paris

Article 2 :

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude pourront être nommés conseillers en formation continue pendant l'année scolaire 2022/2023, dans la mesure où un poste déclaré vacant leur sera proposé.

Pour le Recteur de la région académique Île-de-France,

Recteur de l'académie de Paris,
Et par délégation,
Le directeur de l'académie de Paris

Antoine DESTRÉS